

Le Réseau national des universités préparant aux métiers de la formation (Rumef) regroupe 15 universités. Son objectif : "Réfléchir en commun sur les spécificités des métiers de la formation et sur l'apport de l'université dans leur évolution."



Colloque du Rumef

LES MÉTIERS DE LA FORMATION DANS LE SOUFFLE DES RÉFORMES

Les établissements formant aux métiers de la formation sont en première ligne pour analyser les impacts des réformes. Les enseignants et chercheurs réunis au sein du Réseau des universités préparant aux métiers de la formation, le Rumef, ont intitulé leur colloque, qui s'est tenu en visioconférence les 18 et 19 mars 2021, "La réforme permanente de la formation continue". Il était organisé par une équipe de l'Université de Picardie Jules-Verne (et de nombreux partenaires), autour de quatre axes : gouvernance du champ de la formation, qualification des professionnels, conceptions et pratiques d'accompagnement, individualisation de la formation et autonomie des formés. Les enseignants-chercheurs sont-ils au rendez-vous de l'analyse de ces mutations ? Quels impacts les réformes ont-elles en termes de professionnalisation et de qualification des formateurs, des conseillers, des accompagnateurs ?

Synthèse réalisée par François Boltz



OBSERVER ET COMPRENDRE LA FORMATION : LES CHERCHEURS AU RENDEZ-VOUS

Le développement des services de formation continue au sein des universités a fortement contribué à placer les enseignants-chercheurs au contact direct de l'écosystème de la formation professionnelle. Lequel est devenu pleinement un champ de recherche. Explications, à l'occasion du colloque du Réseau des universités préparant aux métiers de la formation.

Raphaëlle Pienne, Sarah Nafti et Emmanuel Franck

C'est très progressivement que l'université s'est ouverte à la formation des adultes. Après la Seconde Guerre mondiale, on parlait de "promotion sociale", de "seconde chance". La loi Faure de 1968 a inscrit le rôle de l'université dans l'éducation permanente, mais le principal tournant s'est opéré avec la loi de 1971, qui a introduit le principe d'un droit à la formation. "À l'université, cette loi a donné une impulsion forte à la création de services de formation continue", décrit Catherine Agulhon, spécialiste de la sociologie de la formation et enseignante-chercheuse émérite à l'Université de Paris.

Au cœur de l'institution universitaire, les services de formation continue se distinguent par leur offre : "Elle est moins pérenne que dans les autres



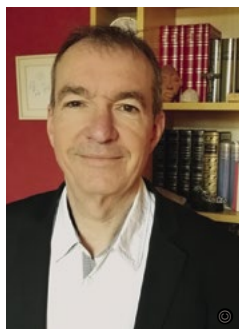
départements et multiforme", pointe Catherine Agulhon. La principale différence demeure leur financement. Ces services de formation continue se situent sur un marché concurrentiel. "Dans certaines universités, ces financements représentent près du quart des ressources", ajoute-t-elle. Ce qui n'est pas sans poser la question de leur dépendance économique. Reste que ce mouvement a fortement contribué à placer les enseignants-chercheurs au contact direct de l'écosystème foisonnant, multiforme et extrêmement mouvant de la formation professionnelle. Devenu pleinement un champ de recherche.

La posture d'observateur

Les participants à l'atelier "Observer et comprendre les changements" du colloque se sont interrogés sur la posture d'observateur du chercheur en éducation. Magali Roux, chercheuse à l'Université de Lorraine, a produit une thèse sur le rapport entre la formation professionnelle et le développement territorial. Elle a analysé le profil des acteurs, très hétérogènes, et la grande diversité de conditions de travail. Des acteurs sont "ballottés dans une logique d'adaptation perpétuelle à différents contextes". Or, chaque changement de politique publique influe directement sur le travail des acteurs de la formation,

Catherine Agulhon, spécialiste de la sociologie de la formation et enseignante-chercheuse émérite de l'Université Paris-Descartes.





3 QUESTIONS À

Dominique Maréchal, président du Rumef (Réseau des universités préparant aux métiers de la formation)

“Il nous semblait intéressant de mettre en perspective la dernière réforme de la formation”



C'est à l'Université de Picardie Jules-Verne qu'aurait dû se tenir le colloque du Rumef en mars 2020. Il a été reporté d'un an, et organisé en visioconférence.

L'un des campus de l'Université de Lorraine, implantée à Metz et à Nancy. Ici, celui de Metz.



Pourquoi avoir choisi d'intituler ce colloque du Rumef “La réforme permanente de la formation continue” ?

Il nous semblait intéressant de considérer la dernière réforme en la mettant en perspective de l'ensemble des évolutions législatives, tellement nombreuses et si souvent inachevées, débutées dès 1959. En ce qui concerne la loi Avenir professionnel, la ministre indiquait d'ailleurs qu'elle était en continuité avec la loi Delors de 1971.

Il n'y a donc pas de rupture avec les évolutions législatives précédentes ?

Cette réforme est jeune et peut encore

évoluer, cependant trois éléments nous interrogent particulièrement : le renforcement de la sémantique de la liberté du choix et de l'autonomie, la redistribution des activités entre les acteurs (en termes de gouvernance notamment) et le renforcement de la logique de compétences à défaut de celle de la formation.

Ces éléments transforment-ils les métiers de la formation ?

On observe pour ces métiers un développement de quatre principaux types d'activités : la formalisation avec des visées

de conformité (Qualiopi, France compétences), le conseil en orientation et l'élaboration de parcours, la mise en œuvre de l'ingénierie financière, et le renforcement des intermédiations techniques avec notamment la digitalisation. Selon la configuration de la structure, ces activités sont prises en charge par des catégories professionnelles différentes (responsables de formation, formateurs, conseillers en formation, etc.), ce qui bouscule la division du travail et pourrait recomposer la mosaïque des métiers.

Propos recueillis Raphaëlle Piemme

marqué par “l'incertitude”. La chercheuse cite l'exemple de la monétisation du CPF, qui “contraint les acteurs à construire des projets en fonction de leurs financements possibles” et donc à trouver des partenaires. Elle remarque que les acteurs ne se sentent pas assez reconnus dans la construction des dispositifs.

Récits d'activité

Frédéric Pogent, chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale, a étudié pour sa part la formation continue des enseignants du premier degré et, notamment, sa nouvelle modalité hybride, avec la plateforme M@gistère. Cette approche “a été un bouleversement”, puisque les enseignants pouvaient se connecter “quand

REPÈRES

LE COLLOQUE DU RÉSEAU DES UNIVERSITÉS PRÉPARANT AUX MÉTIERS DE LA FORMATION

Après Avignon (2011) et Nancy (2013), le colloque du Réseau des universités préparant aux métiers de la formation (Rumef), initialement prévu en mars 2020, s'est tenu les 18 et 19 mars 2021, en visioconférence. Il était organisé par une équipe de l'Université de Picardie Jules-Verne, avec le Curapp-ESS (Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et sciences sociales) et le Caref (Centre amiénois de recherche en éducation et formation), avec le soutien de l'UFR SHSP (Sciences humaines, sociales et philosophie) et de l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Avec quatre axes de travail : gouvernance du champ de la formation, qualification des professionnels, conceptions et pratiques d'accompagnement, individualisation de la formation et autonomie des formés.



Infographie
Centre Info



Le Campus Villejean de l'Université de Rennes-II.

● ● ● *ils voulaient*” pour bénéficier d'une partie de leur formation, le reste se faisant en présentiel. Le chercheur a constaté que le vécu de la formation était très différent selon les personnes. Ainsi, ceux qui mobilisaient la dimension psycho-affective pour les apprentissages ont peiné avec la formation à distance. Également signalée : la disparité entre l'offre, qui change au gré des orientations politiques, et les besoins réels sur le terrain. C'est pourquoi Vivien Braccini (Université de Haute-Alsace) préconise que la recherche en situation ne porte pas *“sur”* les professionnels mais se fasse *“avec”* eux. Que les chercheurs adoptent un partage des rôles entre eux (qui proposent une ingénierie de recherche) et les professionnels (qui l'acceptent ou non).

Dans le même esprit, Louis Durrive et Brigitte Pagnani (Université de Strasbourg) proposent une alternative au *“rapport d'activité”* : ils proposent le *“récit d'activité”*, qui consiste à la décrire avec ses contraintes, ses arbitrages, ses initiatives. L'enjeu étant d'*“apprendre à parler de soi dans une situation donnée, ce qui contribue à la construction professionnelle”*.

Un nécessaire “Observatoire de la formation”

À l'Université Rennes-II, Maël Loquais et Charlotte Velly travaillent à l'élaboration d'un *“espace critique”* entre chercheurs et professionnels, baptisé Agora Pro, visant à relier les mondes de la formation, de la recherche et de l'entreprise. Mais ils s'interrogent sur les outils à mobiliser pour produire de la connaissance en commun dans cet espace et sur le lieu même dans lequel il doit prendre place.

Quant à Isabelle Houot (Université de Lorraine), elle plaide pour la création d'un *“Observatoire de la formation”*, qui serait *“un espace de rencontre entre des chercheurs”*. En effet, observer nécessite de *“se questionner et d'interroger ce que nous croyons savoir”*. Selon la chercheuse, la création d'un observatoire critique pourrait *“donner à voir comment penser la formation des adultes et dégager des axes de conceptualisation”*. Puis de mutualiser des points de vue. ●

LES FORMATEURS ET LES CONSEILLERS FONT FACE AUX CHANGEMENTS

C'est sans doute lié à sa nature même : l'écosystème de la formation, impacté régulièrement par des réformes, a une capacité à s'auto-former, à se réinventer et à faire face. Exemples et illustrations, exposés lors du colloque du Réseau des universités préparant aux métiers de la formation.

Raphaëlle Pienne, Bénédicte Weiss et Jonathan Konitz



Communiquer, expliquer, informer. Le rapport formateur-apprenant évolue.

Un constat partagé : pour les représentants des Opco, des Carif-Oref, des associations Transitions Pro et du Synofdes¹ invités au colloque du Rumef, la loi de 2018 a fortement impacté leurs organisations, en modifiant leurs missions, en faisant évoluer leurs ressources ou en changeant complètement leur écosystème. La réforme a transformé les dispositifs. Leur seul changement d'intitulé n'est pas sans conséquence sur les individus, estime Stéphan Guénézan, directeur de Transitions Pro Hauts-de-France : "Il nous faut communiquer, réexpliquer, que le Fongecif s'appelle Transitions Pro, que le Cif (congé individuel de formation) n'est plus le Cif mais le projet de transition professionnelle." Ceci, alors que "les salariés ignorent tout de nos organismes et sont surtout très mal informés de leurs droits", souligne-t-il. Indispensable information sur la formation !

Nouvelles compétences métier

Un autre impact concerne les compétences des salariés des organismes de formation. Une étude réalisée par l'Opco Akto apporte un éclairage : les évolutions réglementaires ajoutées aux évolutions technologiques et numériques bouleversent

l'évolution du rapport formateur-apprenant, avec "un développement considérable de la concurrence", expose Frédérique Vaquant, directrice régionale Akto Hauts-de-France.

Pour faire face à ces changements, les organismes de formation doivent s'adapter. "La transformation de la formation, y compris par la digitalisation, nécessitera des moyens humains très performants, avertit Maurice Monoky, délégué régional du Synofdes pour les Hauts-de-France. Cela veut dire accompagner nos formateurs et nos formatrices à retrouver le chemin de la créativité", mais aussi ajouter "du temps d'ingénierie nécessaire à cette innovation".

Le CEP, en rupture avec les anciennes pratiques

Ces derniers mois, plusieurs chercheuses de l'Université de Lille se sont penchées sur l'impact de la réforme de la formation professionnelle précédente, celle de 2014, sur la professionnalisation des conseillers, à travers le CEP. Ce dispositif, en rupture avec les anciennes pratiques, "a invité le conseiller à repenser sa relation au bénéficiaire", précise Ioana Boanca, maître de conférences. Avec sa collègue professeur Maria Pagoni, elle a notamment interrogé l'impact du CEP sur la professionnalisation ●●●



1. Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale.

“ La transformation de la formation nécessite des moyens humains très performants. Cela veut dire accompagner nos formateurs à retrouver le chemin de la créativité ”

●●● des conseillers dans les Hauts-de-France. Il apparaît, à partir des 35 entretiens conduits dans le cadre de cette étude, qu'une formation menée à l'échelle nationale a permis d'harmoniser les pratiques mais sans être jugée réellement efficace par les conseillers. Ce sont les échanges de pratiques entre conseillers qui ont été jugés utiles. Comme l'a rappelé Dimitri Noël, chargé de projet suivi du CEP dans le Grand Est, il n'existe pas de diplôme dédié pour l'instant. Pour autant, un travail est en cours du côté des CIBC (centres interinstitutionnels de bilan de compétences) pour élaborer une certification ou un diplôme.

Les formateurs forment les formateurs

Le réseau É2C, qui compte 15 600 apprenants dans 133 sites-écoles (chiffres 2019), a opté pour une démarche pédagogique axée sur des parcours individualisés en alternance. Une "charte



Maurice Monoky, formateur consultant, délégué régional du Synofdes pour les Hauts-de-France.

une formation inter-É2C pour "comprendre les démarches et les clés". Puis la mise en place d'une formation-action dans chaque école pour répondre à ses problématiques propres. Certains salariés sont ensuite sélectionnés pour devenir formateurs de leurs collègues du réseau et ainsi permettre une phase de perfectionnement des pratiques pédagogiques sur l'APC.

La modulation inter-diplômes

La colloque du Rumef abondait d'exemples d'initiatives en matière de formation aux métiers de la formation. Un dernier focus, avec l'UFR SHS Nancy (Unité de formation et de recherche en sciences humaines et sociales) : elle expérimente, depuis 2018, la modularisation inter-diplômes. "Le candidat s'inscrit dans un diplôme principal, puis a le choix de modules ou unités d'enseignement dans deux autres cursus en fonction de son projet professionnel", détaille Nathalie Gutnik, maître de conférences. Sont concernés la licence pro "Intervenir en formation, insertion et accompagnement", le DU "Expert en gestion de parcours et de compétences", le M2 Sciences de l'éducation spécialité "Formation, travail et territoires en développement".

Une expérimentation qui permet de mettre en avant le rôle pivot des conseillers formation. "Le conseil est de plus en plus demandé par le candidat et l'employeur", observe Nathalie Gutnik. Est-ce la résultante d'une plus forte responsabilisation des individus dans leur parcours ? Il faut accueillir, et écouter, pour évaluer si le projet de formation vient au bon moment. ●



Nathalie Gutnik, maître de conférences à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines et sociales de Nancy.

des principes" a été élaborée en son sein, soulignant la visée de l'acquisition d'un portefeuille de compétences plutôt que d'un diplôme. S'appuyer sur la démarche d'APC (apprentissage par les compétences) nécessite de former les équipes pédagogiques.

Un guide d'une trentaine de pages a été rédigé à cette fin et une importante phase de formation des 1 200 salariés des É2C a été lancée en 2018, expose Remi Briffox, responsable développement des compétences au sein du réseau. Elle a été conçue en plusieurs étapes, à commencer par